



Directeur/Directrice des ouvrages et de l'exploitation
Poste à pourvoir à partir du 1^{er} juillet 2024
Localisation à Compiègne ou Noyon (60)

L'Entente Oise Aisne est un syndicat mixte ouvert, Etablissement public territorial de bassin, composé de 34 collectivités membres.

Elle est compétente sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise, de l'Aisne et de leurs affluents, soit 16 900 km². Elle exerce des compétences à la carte sur les problématiques de risques naturels (inondation par débordement de cours d'eau, ruissellement et coulées de boue) et de qualité des milieux aquatiques. Enfin, elle assure une coordination de l'ensemble des acteurs agissant sur le grand cycle de l'eau et rend des avis sur leurs projets.

Missions propres et missions de la direction :

Sous l'autorité du directeur, l'agent a en charge le pilotage d'une équipe de trois ingénieurs et un technicien dont les missions consistent en la gestion d'un parc de 40 ouvrages, et les études et travaux d'ouvrages neufs. En outre, la direction organise la gestion de crise et la manœuvre des ouvrages en cas de forte crue.

La direction des ouvrages et de l'exploitation exerce les activités principales suivantes, dont certaines sont conduites par le directeur/la directrice des ouvrages et de l'exploitation en propre :

- ✓ Piloter les études de maîtrise d'œuvre de l'agrandissement du site d'écêtement des crues de Longueil-Sainte-Marie (projet « Longueil II »)
- ✓ Organiser la gestion et le suivi du portefeuille d'ouvrages en propriété ou en transfert de gestion (40 ouvrages – barrages, aménagements hydrauliques et systèmes d'endiguement)
- ✓ Gérer les obligations inhérentes aux ouvrages classés
- ✓ Entretien des ouvrages et assurer leur parfait état de fonctionnement
- ✓ Gérer le relationnel aux acteurs locaux (maires, EPCI membres) notamment pour la gestion de crise ; organiser des exercices périodiques
- ✓ Collaborer avec les équipes administratives et les directions techniques en charge des volets complémentaires à ceux de la Direction des ouvrages et de l'exploitation, comme l'animation du PAPI de la vallée de l'Oise
- ✓ Piloter les chantiers des mises à niveau et des confortements des ouvrages en propriété ou en transfert de gestion
- ✓ Piloter les chantiers des ouvrages neufs
- ✓ Participer à la création de nouveaux ouvrages lorsque le diagnostic de territoire conduit à la création de nouvelles infrastructures

- ✓ Gérer la relation aux partenaires financiers pour l'ensemble des actions ci-dessus
- ✓ Gérer la concertation autour des ouvrages et des projets de la direction
- ✓ Mettre en œuvre les protocoles agricoles en cas de régulation des crues par un/des ouvrage(s)
- ✓ Organiser les astreintes pour la gestion des barrages et des aménagements hydrauliques en interne, en s'appuyant sur les trois directions techniques de l'établissement, élaborer un parcours de qualification interne.
- ✓ Participer à ces astreintes pendant la période à risque du 1^{er} novembre au 31 mars.

La liste des ouvrages en gestion est disponible au lien suivant :

oise-aisne.net/activité/la-gestion-des-ouvrages-1-1/

Profil et compétences :

Formation supérieure en génie civil et/ou géotechnique et/ou hydraulique et/ou VRD-travaux. Expérience requise.

Capacité à mener des projets multi-acteurs, organisation et animation de réunions.

Connaissance des règles relatives à la commande publique et au suivi de l'exécution des marchés publics (dont le suivi de chantier).

Pratique des outils bureautiques et de logiciel de cartographie/SIG.

Permis B obligatoire.

Savoir être :

Excellent relationnel, pragmatisme, pédagogie, disponibilité, rigueur, autonomie, sens de l'organisation, capacité d'écoute et de synthèse, capacité rédactionnelle, esprit d'équipe, goût ou pratique du terrain (déplacements fréquents dans le périmètre de l'établissement : Oise, Aisne, Ardennes, Meuse et Val d'Oise).

Procédure de recrutement :

- ✓ Recrutement par voie de mutation, détachement ou liste d'aptitude, sur le grade d'**ingénieur** ou **ingénieur principal** ; à défaut, par voie contractuelle.
- ✓ Rémunération statutaire augmentée du régime indemnitaire ; CNAS ; chèques déjeuner ; télétravail possible dans la limite de deux jours par semaine.
- ✓ Contact : Jean-Michel CORNET - 06.25.28.50.87
- ✓ CV et lettre de motivation à adresser avant le 31/05/2024, exclusivement par voie dématérialisée à M. le Président de l'Entente Oise Aisne, à recrutement@oise-aisne.fr.